

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE, DE  
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

DECRET N° 70/281 du 27/8/70  
/MAT/DGAT/AGE/1  
du \_\_\_\_\_

portant nomination des Chefs de District et de P.C.A.

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution de la République Populaire du Congo promulguée par Ordonnance en date du 30 Décembre 1969;

Vu la loi n° 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République du Congo;

Vu le Décret n° 60/101 du 11 Mars 1960 déterminant les modalités d'affectation et de nomination du personnel dans la République du Congo;

Vu le Décret 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation administrative de la République du Congo, complété par le Décret n° 67-244 du 25 Août 1967;

Vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de Districts;

LE CONSEIL D'ETAT ENTENDU ;

DECRETE :

ARTICLE 1° -- Sont nommés Chefs de District et de P.C.A., les Agents ci-après :

REGION DE LA CUVETTE

- Pour le District de MOSSAKA : Mr. EBINA Fidèle, Secrétaire Principal d'Administration stagiaire.
- Pour le District de LOUKOLELA : Mr. GOMVOULI Michel, Secrétaire d'Administration stagiaire.

REGION DU POOL

- Pour le District de N'GABE : Mr. EKONDA Victor, Secrétaire d'Administration Stagiaire.

REGION DE LA LEKOU MOU

- Pour le District de ZANAGA : Mr. MAFOUANA Zéphyrin, Instituteur-Adjoint

REGION DES PLATEAUX

- Pour le P.C.A. d'OLLOMBO : Monsieur LIKIBI Jean, Moniteur de 3<sup>e</sup> échelon

.../...

ARTICLE 2° /- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret.

ARTICLE 3° /- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

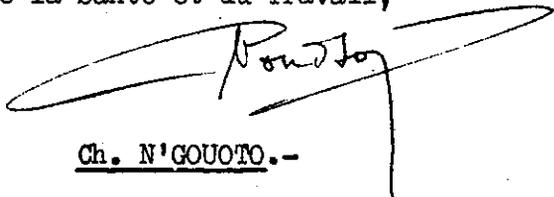
Fait à BRAZZAVILLE, le 27 AOUT 1970

Le Ministre de l'Administration  
du Territoire,



D. ITOUA.-

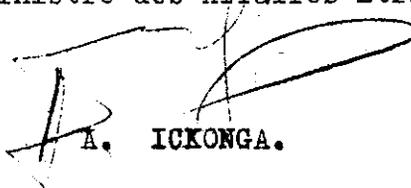
Le Ministre des Affaires Sociales,  
de la Santé et du Travail,



Ch. N'GOUOTO.-

Commandant Marien NGOUABI.-

P. Le Ministre des Finances et du Budget,  
Le Ministre des Affaires Etrangères



A. ICKONGA.